

Cour des comptes: nomination d'un membre hongrois

2017/0802(NLE) - 16/05/2017 - Acte final

OBJECTIF : nommer un membre hongrois à la Cour des comptes.

ACTE NON LÉGILATIF : Décision (UE, Euratom) 2017/869 du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil décide de nommer Ildikó Gáll-Pelcz comme membre hongrois à la Cour des comptes, pour la période allant du 1.9.2017 au 31.8.2023.

Il remplacera M. Szabolcs FAZAKAS dont le mandat a expiré le 6 mai 2016.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 16.5.2017.